JOURNÉE NATIONALE DES AVOCATS

Vibrant hommage à Ali Boumendjel et Jacques Vergès

Le rôle des avocats était aussi déterminant pour l'Algérie combattante et son indépendance que les embuscades et autres batailles que menaient les djounoud de l'ALN. L'hommage leur a été rendu hier par la centaine d'avocats venus de France, d'Espagne, du Maroc, de Tunisie et de plusieurs régions du pays. Une pensée particulière a été rendue aux défunts avocats Ali Boumendjel et Jacques Vergès.

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - L'émotion était grande hier, lorsque des avocats ayant connu ou ayant exercé avec le martyr Ali Boumendjel et Jacques Vergès ont exprimé leurs témoignages sur le parcours historique de ces deux personnalités. En effet, les participants ont salué la mémoire des avocats assassinés lors de la guerre de Libération nationale, cités lors de cette rencontre, dont Laïd Lamrani, bâtonnier du barreau de Batna tombé en martyr, en 1955, lors d'un accrochage, Mohamed Seghir Belbegra, avocat au barreau d'Oran enlevé au Maroc, en 1956, et disparu définitivement, Ali Boumendjel, avocat au barreau d'Alger, défenestré, en 1957, du 6e étage d'un immeuble abritant un centre de torture, Ameziane Aït Ahcène, avocat au barreau de Constantine assassiné en Allemagne en 1958 par les services spéciaux français, Alphonse Auguste Thuveny, avocat au barreau d'Oran mort en 1958 dans l'explosion de sa voiture, Amokrane Ould-Oudia, avocat au barreau de Paris, assassiné devant la porte de son cabinet en 1959, Pierre Popie, avocat au barreau d'Alger, lâchement exécuté par l'OAS en 1961, M'hamed Abed, avocat au barreau d'Oran, assassiné par l'OAS en 1961, et Pierre Garrigues, assassiné par l'OAS en 1962.

Le choix de la date du 23 mars n'est pas fortuit. Il s'agit bien évidemment de la Journée nationale des avocats qui coïncide avec la commémoration de l'assassinat du premier avocat tué, par défenestration, après une longue semaine de torture, par l'armée française, en 1957 à El Biar (Alger). Lors de son intervention devant ses confrères, le président du conseil de l'Ordre des avocats d'Alger, le bâtonnier Abdelmadjid Sellini, a mis en exergue les «valeurs de cette noble profession que nous exerçons», en rendant un vibrant hommage «à ceux qui, avant nous, ont donné l'exemple par le sacrifice. Ils sont morts pour avoir défendu les principes universels de liberté».

Les témoignages faits par Ali Haroun ou encore le représentant du barreau de Paris étaient des moments forts de cette rencontre conviviale et émotionnelle. Selon ces derniers, les avocats avaient un double rôle à l'époque : la défense et l'aide psychologique et morale.

«Ce sont eux qui rapportent les dernières paroles et réactions des exécutés», a indiqué un des avocats. Ali Haroun a tenu par ailleurs à saluer la mémoire de «l'avocat du diable», feu Me Vergès.

Pour l'ensemble des intervenants, «l'avocat n'est pas uniquement un défenseur. Par son engagement, il a de tout temps participé à l'édification de la justice et défendu la démocratie, l'Etat de droit et la République. Il est à l'avant-garde des combats pour les libertés et les valeurs universelles. Il est important de relever que nous allons recevoir des invités de marque, tous des avocats aux parcours assez marqués».

Photo : DR

Me Sellini Abdelmadjid.

Les organisateurs de cette cérémonie ont voulu transmettre un message tout indiqué : celui que doit jouer l'avocat au sein de la société : «Il doit être à l'avant-garde de tous les combats.»

A. B.

TERRORISME

Le procès du groupe «Daesh» reporté

Le procès des 34 individus poursuivis pour la création dans la région du centre du pays en 2012 d'une organisation terroriste responsable de plusieurs assassinats, rapt et attentats à la bombe, a été, encore une fois, reporté, hier lundi, à la prochaine session criminelle.

C'est l'absence de la défense de certains accusés qui a poussé le président du tribunal criminel d'Alger à ajourner le procès. D'où la désignation de trois avocats commis d'office «au cas où la défense des trois accusés s'absente encore une fois lors de la prochaine tenue de ce procès», précisera le juge Omar Benkharchi. Ce dernier avait, dans un premier temps, temporisé, en suspendant la séance dans la matinée, avant qu'il ne décide en tout début d'après-midi de ce report, les avocats tant attendus ne se sont pas manifestés. Tout comme il refusera la liberté provisoire à une inculpée dans l'affaire.

Pour rappel, les 34 individus dont 14 détenus, 4 en liberté provisoire, et 16 en fuite, devront répondre, fin avril prochain donc, de pas moins de 12 chefs d'inculpation : homicides volontaires avec préméditation et guet-apens, rapt avec demande de rançon et pose de bombes sur la voie publique», «vol à main armée, mise en place d'un faux barrage de sécurité sur la voie publique, faux et usage de faux, usurpation d'identité, apologie et financement d'un groupe terroriste», selon le rôle des affaires criminelles de 2014.

Les mis en cause seraient liés au groupe terroriste Jund El Khilafah, dirigé par le terroriste Abdelmalek Gouri, un des auteurs de l'enlèvement et de l'assassinat du touriste français Hervé Gourdel au mois de septembre dernier avant d'être abattu quelques semaines après aux Issers, dans la wilaya de Boumerdès.

M. K.

BLIDA

8 dossiers pour la prochaine session criminelle dont celle de Khalifa Bank

La troisième session criminelle de Blida débutera le 4 avril prochain et comprend 48 affaires dont celle de Khalifa Bank et de Abdelmoumen Khalifa lui-même. Selon le planning de cette session, ce sont les affaires liées aux associations de criminels qui tiennent le haut du tableau avec 22 dossiers.

En seconde position viennent celles du faux et usage de faux et falsification de documents avec 7 affaires. Il y sera également jugé des affaires de terrorisme et d'homicides volontaires ainsi que celles liées à la drogue. A noter que cette session criminelle sera clôturée le 4 mai prochain avec le jugement de l'affaire de Khalifa Bank, laquelle a été renvoyée en 2013 au motif qu'il n'a pas été introduit dans le dossier des preuves attestant la mort de certains accusés ainsi que l'absence du dossier de Abdelmoumen Khalifa après son extradition de la Grande-Bretagne en décembre 2013.

M. B.

POLITIQUE ÉCONOMIQUE

L'Anexal plaide pour une nouvelle stratégie d'exportation

Pour le président de l'Anexal, Ali Bey Nasri, l'Algérie manque d'une véritable stratégie d'exportation.

Lors de son passage hier, sur les ondes de la Radio Chaîne III, le président de l'Association nationale des exportateurs algériens a dressé un tableau noir sur la situation économique du pays.

D'emblée, l'invité de la rédaction a tenu à rappeler que c'est pour la première fois depuis 1998 que les réserves de change algériennes connaissent un déficit de six milliards de dollars. Un déficit provoqué, en effet, par la chute brutale des prix du pétrole.

Un constat qui fait dire à Ali Bey Nasri, combien il y a urgence à aller vers la diversification des exportations hors hydrocarbures. Et pour ce faire, il préconise d'abord aux pouvoirs publics de concentrer leurs efforts suivant une logique d'action et non pas de réaction. Une démarche qui ne peut être rendue possible que s'il y a volonté de mettre en place une véritable stratégie d'exportation, explique l'invité de Souhila El Hachemi. Une stratégie qui manque cependant à l'Algérie, regrette-t-il. Pour mettre, toutefois, une stratégie permettant, à l'avenir de diversifier et multiplier les exportations, Ali Bey Nasri considère qu'il faut d'abord procéder à intégrer l'économie algérienne dans une logique mondiale. «Il faut commencer par répertorier et définir quels sont les secteurs sur lesquels nous pouvons nous appuyer et qui sont à mieux de nous faire dégager une compétitivité capable d'export», a-t-il suggéré. Il cite comme exemple le secteur agricole qui, selon lui, dispose de grandes potentialités et qui peut permettre de densifier l'industrie algérienne.

Photo : DR.

Ali Bey Nasri.

S'agissant des textes de lois et des dispositifs existants dans le cadre de l'encouragement des exportations, le président de l'Anexal ne pense pas qu'il y ait nécessité de les renforcer ou les redéfinir. Il estime carrément qu'il y a urgence de tout refaire à zéro et mettre en place une nouvelle politique des exportations.

Enfin, il est à signaler que l'Association nationale des exportateurs algériens organise les 30 et 31 mars une conférence nationale sur la nécessité d'aller vers une nouvelle stratégie.

M. M.